

DETERRAGE ou VENERIE SOUS TERRE

(d'après le RAC Rassemblement Anti Chasse)

Présentation

Le déterrage – ou vènerie sous terre – est une forme de chasse particulièrement abjecte. Ces chasseurs, appelés déterreurs, insèrent des chiens dans un terrier (principalement de blaireau ou de renard). Leur rôle est d'acculer l'animal sauvage. Pendant ce temps, les déterreurs creusent à l'aide de pioches et de pelles en direction des aboiements. Enfin, ils « arrachent » du terrier les malheureuses bêtes généralement avec des pinces métalliques et des fourches ! Si elles ne sont pas déjà mortes (de peur ou de blessures), elles sont la plupart du temps abattues à l'arme blanche.

Sans parler de l'éventuelle portée : en effet, les blaireaux sont déterrés du 15 mai au 15 janvier et les déterrages ont lieu toute l'année pour le renard et le ragondin (s'ils sont classés susceptibles d'occasionner des dégâts ex-nuisibles). La majorité des déterrages se produisant entre les mois de mars et de juin, il arrive très souvent que les déterreurs trouvent une femelle avec sa portée, dont l'avenir est alors bien sombre. C'est d'ailleurs le but recherché par les déterreurs.

Une pratique très cruelle

-Une capture lente et angoissante

Un déterrage se déroule soit le matin, soit l'après-midi, voire même toute une la journée. Cela signifie que pendant plusieurs heures l'animal stresse, bloqué dans son terrier.

-Bloqué et mordu par les chiens

Pendant que les déterreurs creusent, l'animal doit être acculé durant plusieurs heures au fond de terrier par un chien. Il arrive souvent que des combats violents aient lieu. Parfois, plusieurs chiens mordent et chacun tire de son côté. L'animal finit par avoir les yeux exorbités de douleur, et ses entrailles lui sortent du ventre.

-Saisie violente avec une pince

Il est très fréquent que l'animal soit retiré de son terrier avec des pinces métalliques le saisissant au niveau du cou, du museau ou de la patte ! Ou à l'aide de fourches qui le transperce.

-Mise à mort douloureuse

Les renards et blaireaux adultes sont la plupart du temps tués avec une dague ou un couteau ! Le coup fatal est rarement le premier, l'animal se débat et hurle de douleur pendant plusieurs minutes. Quant aux renardeaux ou blaireautins, les déterreurs ont pour tradition de les tuer à coup de pelles ou de talons, s'ils n'ont pas été donnés vivants aux chiens...en récompense.

-Témoignages

« Trois, quatre heures passent. C'est aux aboiements des chiens que les déterreurs devinent que l'animal traqué, harcelé, n'est plus qu'une loque. Alors, un de leurs larbins ouvre le terrier avec une pelle et saisit au bout d'une longue pince une pauvre petite chose rousse, déchiquetée, souillée de terre et de sang. Une renarde qui ose encore se cabrer, yeux exorbités par la douleur, avec sans doute, l'effroyable pensée de ses petits livrés à l'ennemi. On l'achève d'un coup de pistolet en même temps que sautent les bouchons de champagne. Quant aux renardeaux, tradition oblige, un bon coup de talon leur écrase la tête. » Paule Drouault.

« La renarde et ses renardeaux ont été tués à coups de pelles et de pioches devant de jeunes enfants assistant à cette exécution » Témoignage voulant rester anonyme reçu au ROC.

Pendant la période de reproduction

Les déterrages des renards ont pour la plupart lieu entre mars et juin. Or, c'est la pleine période de reproduction des renards. Idem pour le blaireau. Ainsi, ce sont des familles entières qui sont exterminées par les déterreurs.

Une nuisance pour la faune

Il est fréquent que les terriers des blaireaux soient partagés avec d'autres animaux. En effet, cet animal cohabite pacifiquement avec d'autres espèces dont certaines sont protégées. C'est par exemple le cas du chat forestier, où chaque année des portées entières de chatons sont sans doute tuées par les chiens à l'intérieur des terriers. Des naturalistes ont déjà observé des loutres (espèce rare et également protégée) vivant avec des blaireaux. Des scientifiques ont également constaté, à plusieurs reprises, qu'une espèce de chauve-souris (menacée) peut vivre dans les calcaires des terriers de blaireau. Il y a également certaines espèces de mustélidés (aussi en diminution) qui logent avec les blaireaux.

Ainsi, le déterrage nuit aussi à de nombreuses autres espèces que celles chassées. Il peut mettre en péril l'avenir de la faune, car beaucoup d'espèces rares, menacées, protégées cohabitent avec les blaireaux.

Des championnats de déterrage

Alors que l'Europe prend une direction plus éthique et écologique, les chasseurs français organisent chaque année des concours de déterrage. Durant plusieurs jours, des centaines de déterreurs accompagnés de leurs chiens vont pouvoir s'amuser à exercer leur passion sanguinaire en creusant plusieurs dizaines de terriers. Cette pratique est en elle-même une horreur, mais les chasseurs poussent l'absurdité jusqu'à en faire une fête, un concours, un championnat !

Les déterreurs et les chiens sont évalués suivant leur rapidité, leur efficacité et sur la qualité de leur travail.

De plus, ces concours ont souvent lieu en mai, alors que les jeunes ne sont pas encore sevrés !

Aussi, le blaireau est une espèce fragile ayant une dynamique de reproduction très faible. Cela signifie que ces régions, où des dizaines de terriers sont dévastés, auront une densité de blaireaux très faible pendant de nombreuses années.

Un tel acharnement sur ces animaux est inadmissible ! Et cette pratique doit être interdite

Note : une modification récente de la législation a interdit les concours de déterrage... mais a introduit la notion de « journée de formation » en remplacement...

Le blaireau, espèce menacée, protégée dans la plupart des autres pays

Le blaireau est une espèce très fragile. Ces effectifs sont en diminution dans de nombreuses régions. De plus, cette espèce, comme le Renard, s'autorégule naturellement et ne peut donc proliférer. Ainsi, la plupart des autres pays ont compris la nécessité de la protéger : En Espagne, Grande-Bretagne, Luxembourg, Italie, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Grèce, Irlande, Portugal... les blaireaux ne sont pas chassables.

Mais visiblement, cela n'a pas l'air d'inquiéter les chasseurs français, qui continuent à les détruire, et qui vont même jusqu'à demander son inscription dans la liste des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts, ex nuisibles!

Le statut du blaireau

en Europe de l'Ouest

- Espèce protégée : 10 pays
- Espèce chassée : 3 pays



Nous demandons l'interdiction immédiate du déterrage pour le Renard, le Blaireau et le Ragondin